Réunion de l'AMF42 le 2 décembre 2022 en présence des Députés Ligériens

Ce vendredi 2 décembre 2022, le Conseil d'Administration de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de la Loire, partiellement réuni, a reçu les Députés de la Loire afin d'échanger sur des dossiers à enjeux et notamment ceux liés au devenir et à l'attractivité des territoires.

C'est sous la présidence d'Hervé Reynaud, Président de l'AMF42 et en présence d'une quinzaine de maires que ce dernier a pu évoquer en préambule, qu'il était important pour les élus du bloc communal de pouvoir interpeller leurs parlementaires sur les sujets prégnants et engageants pour les collectivités.

Echo du congrès des Maires de France qui s'est tenu la semaine dernière, l'inquiétude majeure porte sur la crainte des collectivités de devoir opérer des arbitrages douloureux dans les semaines et les mois à venir.

Aussi il a semblé important aux membres du Conseil d'Administration de l'AMF42 d'interpeller les députés sur le « Pouvoir Agir » des maires, rappelant que le bloc communal joue un rôle central pour alimenter la machine économique et sociale de notre pays. Il a également rappelé que les communes et les intercommunalités sont porteuses de solutions et d'actions de proximité pour répondre aux demandes des habitants dans l'intérêt de tous.

Ce qu'attendent les maires et présidents :

Il est demandé d'avoir davantage de visibilité sur les décisions normatives introduites sans concertation et qui restreignent les libertés locales, notamment concernant les réformes et suppressions des taxes locales actuelles et à venir, qui impactent fortement les recettes des collectivités (Taxe aménagement, Cotisations sur la Valeur ajoutée des entreprises, FCTVA)

Il est demandé que l'Etat s'empare des problématiques qui frappent le système de santé de notre territoire et plus largement le territoire national pour permettre une répartition juste et équitable de l'offre de soin.

Enfin, il est demandé que les communes soient considérées comme partie prenante dans les réformes en cours et à venir, afin de leur donner les moyens de « pouvoir agir ». Alors que les communes ont su construire des solutions pragmatiques et efficaces, elles sont trop souvent restreintes dans leurs actions par des contraintes de l'Etat, laissant un fort sentiment d'impuissance.

Les députés présents, Andrée Taurinya, Dino Cinieri, Jean-Pierre Taite, Antoine Vermorel, Quentin Bataillon et Emmanuel Mandon, représenté par sa collaboratrice Edith Sellier, se sont montrés très à l'écoute des inquiétudes des élus présents. Une écoute très attentive dont on peut légitimement présager qu'elle débouchera sur des actions concrètes.

Tous ont souligné l'intérêt de cette rencontre qui a vocation à appuyer le travail parlementaire. « Travailler ensemble sur des projets locaux dans l'intérêt général, c'est aussi l'assurance de faire consensus et de défendre des intérêts publics majeurs »

Il a été convenu que cet exercice important serait reconduit régulièrement.